



Problème de voisinage avec une brasserie

Par christelle

Bonsoir,

J'ai un couple d'amis qui a des problèmes de voisinage avec un restaurateur brasserie. Ce dernier leur interdit de se garer en face de son local, hors, ce "parking" appartient à la Mairie.

Pour les embêter, il à même été jusqu'à leurs crever les 4 pneus de la voiture mais ils n'ont aucuns éléments pour le prouver.

Il y à même des substances illicites qui circulent dans cette brasserie, des enfants et beaucoup de mineurs côtoient ce restaurant.

Que peuvent ils faire pour se défendre ? quel est leur recours ? et pour le parking, comment peuvent ils se défendre ou agir ?

Merci pour eux